

Section Sportive Volley-Ball



Collège Henri IV



1. Objectif de la section

Accueillir des élèves qui souhaitent découvrir le volley-ball ou qui le pratiquent déjà et leur permettre de s'entraîner de manière soutenue tout en assurant la poursuite de leur scolarité dans de bonnes conditions.

Ce complément de pratique sportive approfondie doit motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans leur sport de prédilection.

Il contribue ainsi à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

Ainsi, la section sportive permet:

d'atteindre un bon niveau de pratique éventuellement un très haut niveau et participer à des compétitions de niveaux : départemental, régional voir national.

d'approfondir ses connaissances sur le volley, le vivre de l'intérieur en devenant joueur, mais aussi jeune arbitre officiel.

de développer le goût de l'effort et d'aider à mesurer les conséquences et les effets d'un travail suivi et régulier.

d'ouvrir sur l'extérieur et de développer l'autonomie.

d'acquérir une culture d'équipe et de vivre dans le cadre d'une solidarité collective .

d'aider à évoluer dans une bonne hygiène sportive et de vie quotidienne et d'adopter des comportements de sécurité pour soi-même et pour les autres.

de contribuer à l'ambiance sportive de l'établissement, de le représenter lors des compétitions.

Sur le plan scolaire :

Les objectifs scolaires sont ceux d'une classe de 6ème.

L'équipe pédagogique peut décider de suspendre temporairement les entraînements au profit de la scolarité. D'autre part, elle peut aussi décider à tout moment pour des raisons scolaires, comportementales ou sportives d'exclure l'élève de la section tout en le maintenant au collège Henri IV. Elle peut aussi demander, par le biais du chef d'établissement, au club partenaire de suspendre l'élève de ses activités au sein du club.

Les horaires et exigences scolaires sont les mêmes que pour tous les autres élèves.

Le jeune va développer son autonomie plus particulièrement dans son organisation pour allier études et sport, en particulier en ce qui concerne la planification de son travail personnel.

Sur le plan sportif :

Il s'agit de perfectionner et d'atteindre le meilleur niveau en ce qui concerne :

- la formation et le développement technico-tactique du joueur.
- le développement des qualités physiques du jeune
- la technique individuelle
- la culture volleyballistique au travers de la formation du jeune arbitre notamment.

Sur le plan humain :

Cela permet de vivre des moments forts dans la victoire ou la défaite.

Appartenir à la section sportive, c'est apprendre à vivre en collectivité, développer le goût de l'effort, la ténacité, l'esprit d'équipe.



2. Conditions d'admission

Dans le domaine scolaire:

Etre admis dans la classe de 6ème, l'admission en 6ème faisant foi.
Avoir des résultats scolaires et une bonne motivation permettant d'allier les études et le sport.

Dans le domaine sportif

Satisfaire aux épreuves des tests athlétiques, techniques et de jeu, organisées le
Mercredi 31 mai 2023 au gymnase du Four à Chaux
De 13H30 à 16H00

L'absence de pratique de volley ball en club ou à l'association sportive ne compromet pas la candidature. Inversement, la pratique régulière en club ou en association sportive ne garantit pas l'admission.

3. Moyens mis en oeuvre

Les élèves de la section sportive suivront normalement les cours d'EPS. Ils s'entraîneront **2 heures par semaine le vendredi de 14h à 16h** au gymnase du Four à Chaux. Entraînement également **le mercredi après-midi (de 13h15 à 15h15)** dans le cadre de **l'Association Sportive du collège**. Ils participeront sur ce créneau aux **compétitions UNSS**.

Que ce soit le vendredi ou le mercredi à la fin de l'entraînement, les élèves partiront directement de l'installation sportive (le Four à Chaux) pour rentrer chez eux.

Les entraînements seront assurés principalement par Mme Lopez professeur d'EPS du collège Henri IV mais également dans le cadre du partenariat avec le club de Béziers Volley par les entraîneurs du club : M. AKLI., M CONSTANT
Les élèves sont obligatoirement inscrits à l'AS du collège.

4. Calendrier

1. Remise du dossier de candidature de la section sportive aux familles.
2. **Le dossier de candidature** complété doit être transmis au plus tard, le **jour des sélections: Mercredi 31 mai 2023 au gymnase du Four à Chaux**
De 13H30 à 16H00 .
3. Commission d'étude des dossiers de candidature 17 février 2023.
4. Fin mai 2023 par mail : Réponse aux familles ainsi qu'au directeur d'école sur l'avis favorable ou non donné au dossier de candidature.

5. Pièces à joindre au dossier de candidature :

- 1) La fiche de renseignements concernant le candidat (annexe 1).
- 2) La fiche pédagogique de l'établissement d'origine (annexe 2).
- 3) La photocopie de la carte d'identité (recto verso) ou du livret de famille

Ce dossier est à transmettre impérativement le jour des détections :

Mercredi 31 mai 2023 au gymnase du Four à Chaux
De 13H30 à 16H00.

Annexe 1

**DOSSIER DE CANDIDATURE A LA SECTION VOLLEY-BALL
DU COLLEGE HENRI IV**

1 rue Ignace Brunel , 34500 Béziers

Téléphone : 04 67 49 10 46

**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CANDIDAT
A COMPLETER PAR LA FAMILLE**

NOM :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse.....

.....

Code postal : Ville :

Téléphone fixe :/...../..... Téléphone portable :...../...../.....

Email :@.....

École primaire ou collège actuellement

fréquenté :

.....

Adresse.....

...

.....

Code postal : Ville :

Téléphone fixe :/...../.....

Email :@.....

Niveau:.....

Classe de Mme ou M

Renseignements sportifs :

Pratique d'une activité physique ?

OUI

NON

Laquelle?

J'ai pris connaissance que les entraînements se dérouleront au Four à Chaux et que mon enfant ne sera pas raccompagné au collège à la fin de ceux-ci. J'accepte par conséquent qu'il parte directement de l'installation sportive.

Fait à

Le/...../.....

Signature du candidat

Signature des parents

Annexe 2**Section Volley-ball Collège Henri IV**

1 Rue Ignace Brunel, 34500 Béziers

Téléphone : 04 67 49 10 46**FICHE PEDAGOGIQUE DE L'ETABLISSEMENT A COMPLETER
PAR LE PROFESSEUR DES ECOLES
A JOINDRE AU DOSSIER**

NOM DU CANDIDAT :

PRENOM :

.....

CLASSE D'ORIGINE :

DATE DE NAISSANCE : / /

	Appréciation du professeur des écoles			
	Très satisfaisant	Satisfaisant	Fragile	Insuffisant
Sociabilité				
Discipline				
Intégration au groupe				
Capacité d'attention				
Goût de l'effort / persévérance				
Mémorisation				
Capacité d'organisation				
Intérêt pour le travail scolaire				

Nom du professeur des écoles :

Observations éventuelles :

Signature du professeur des écoles:

Autres éléments d'appréciation et avis motivé du directeur ou de la directrice: